



**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27/06/2016**

Le Conseil Municipal de la Commune de RONTALON (Rhône) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Christian FROMONT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : mardi 21 juin 2016

Présents : Mrs et Mmes Christian FROMONT, Jean-Yves BOUCHUT, Pascale PIECHON, Jean-Paul THORAL, Christèle CROZIER, François ISOREZ, Michel JOYAUX, Andrée ZUPPETTI, Sylvianne MARDUEL, Eric CARRA, Christiane JUGNET, Valérie SALIGNAT, Audrey STANIS.

Secrétaire : Audrey STANIS

Absent non excusé :

Absents excusés : Franck GREGOIRE, Bernard BERTHOLON donne pouvoir à François ISOREZ

Ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Compte-rendu du Conseil municipal du 30 mai 2016
- Tarifs des locations des salles municipales
- Tarifs des temps d'activités périscolaires
- Signature du marché de travaux « Rénovation de l'ancienne poste »
- Proposition d'acquisition d'un fonds de commerce
- Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif – année 2015
- Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif – année 2015
- Demande de subvention à la Communauté de Communes dans le cadre du développement durable
- Compte rendu des commissions
- Compte rendu Copamo
- Questions diverses

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la réunion du 30 mai 2016.

Tarifs des locations des salles municipales

Monsieur le Maire expose que des travaux sont en cours de réalisation à la salle des fêtes qui sera ainsi dotée de matériel de cuisine. Considérant l'évolution de l'offre pour les locataires et dans un souci de simplification, il invite le conseil municipal à reconsidérer les tarifs de location de la salle des fêtes à compter du 1^{er} septembre 2016.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

Adopte la grille tarifaire ci-après pour la salle des fêtes :



Caution 600 €	Résidant à Rontalon		Extérieurs à Rontalon	
	Particulier	Association et activités commerciales	Particulier	Association et activités commerciales
Soirée jusqu'à 5h	350 €	150 €	500 €	430 €
Dépassement suite soirée ; Courte durée, apéritif, réunion	140 €	90 €	190 €	170 €
Concours belote, loto, petite activité durée 7h		105 €		230 €

Dit que ces tarifs s'appliquent à compter du 1^{er} septembre 2016

Tarifs des temps d'activités périscolaires

Monsieur le Maire rappelle que les tarifs des temps d'activités périscolaires avaient été calculés en fonction des coûts estimés selon le nombre d'enfants participant aux activités. L'évolution de la fréquentation et la baisse des effectifs de l'école rendent nécessaire de réévaluer les tarifs.

A ce jour, la mairie ne dispose pas d'une liste exhaustive du nombre d'enfants qui s'inscriront lors de l'année scolaire 2016-2017, aussi il n'est pas possible d'évaluer précisément les coûts à venir et donc de proposer de nouveaux tarifs.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Dit que la délibération est ajournée

Précise que les tarifs en vigueur lors de l'année scolaire 2015-2016 sont conservés dans l'attente d'une nouvelle délibération à savoir 1,5 € par séance pour les élèves de maternelles allant à la sieste et 2 € par séance pour les élèves de primaire.

Signature du marché de travaux « Rénovation de l'ancienne poste »

Monsieur le Maire expose le compte rendu de l'analyse des offres déposées dans le cadre du marché de travaux de rénovation de l'ancienne poste, divisé en onze lots :

- Maçonnerie
- Charpente, couverture, zinguerie
- Menuiseries extérieures
- Menuiseries intérieures
- Plâtrerie, peinture
- Chape
- Sol souple
- Carrelage, faïence
- Plomberie, sanitaire
- Electricité
- Enduits.

Monsieur le Maire expose que le lot n°1 comporte une option relative à des travaux de démolition. Ces travaux peuvent faire l'objet d'une négociation. Il demande au Conseil municipal de l'autoriser à signer le marché de travaux pour la rénovation de l'ancienne poste.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à signer le marché de rénovation de l'ancienne poste et tout document y afférent sous réserve des résultats des négociations pour le lot n°1,



Proposition d'acquisition d'un fonds de commerce

Monsieur le Maire expose que l'exploitant du café de la place souhaite cesser son activité et revendre le fonds de commerce.

Afin de maintenir l'activité économique de la commune et l'offre de services, il est proposé que la commune se porte acquéreur du fonds de commerce en l'absence de manifestation d'un repreneur privé. Le café pourrait être exploité selon la formule de la location-gérance et pourrait à terme être cédé au gérant.

Une mission d'évaluation des modalités techniques et administratives de reprise a été confiée à un avocat et une mission d'examen du bail et d'analyse financière va être confiée à un cabinet spécialisé.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal d'approuver le principe d'une reprise du fonds de commerce en l'absence de manifestation d'un repreneur privé et sous réserve des résultats de l'étude financière menée.

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

Approuve le principe d'une reprise du fonds de commerce en l'absence de manifestation d'un repreneur privé et sous réserve des résultats de l'étude financière menée.

Rapport sur le prix et la qualité du Service public d'assainissement collectif et non collectif – année 2015

Le Code général des collectivités territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif et non collectif.

Le décret du 29/12/2015 précise que ce rapport doit être présenté dans les neuf mois suivant la clôture de l'exercice concerné.

Monsieur le Maire présente :

- le rapport sur la qualité du service public d'assainissement collectif de l'année 2015
- le rapport sur la qualité du service public d'assainissement non collectif de l'année 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

Approuve ces rapports.

Demande de subvention à la Communauté de Communes dans le cadre du développement durable

Monsieur le Maire expose que la Communauté de Communes du Pays Mornantais a décidé, dans le cadre du projet de territoire, de créer un fonds de concours « maîtrise de l'énergie et développement de l'énergie solaire » afin d'inciter les communes à s'engager dans la diminution des consommations d'énergies des équipements publics et à développer l'énergie solaire.

La Copamo a prévu une enveloppe de 10 000 € en fonctionnement et 10 000 € en investissement.

La subvention ne peut dépasser 80% du montant total de l'opération et peut porter sur :

Opérations finançables	Taux d'aide maximum	Montant d'aide maximum
Systèmes de régulation, de programmation et de comptages des fluides	25 %	2 500 €
Systèmes solaires thermiques	25 %	5 000 €
Systèmes photovoltaïques	25 %	5 000 €



Monsieur le Maire expose les travaux de régulation de la consommation des fluides dans les deux bâtiments de l'école et à la médiathèque. Ces travaux sont estimés à 12 000€. Il propose au Conseil municipal de solliciter l'aide de la Communauté de Communes pour la réalisation de ces travaux.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité des suffrages exprimés,

SOLLICITE une subvention de la Communauté de Communes en Pays Mornantais

AUTORISE Monsieur le Maire à demander la subvention et signer tout document y afférent

DIT que les crédits correspondants seront prévus au budget.

Compte rendu des commissions

Conseil Municipal d'enfants

Le Conseil municipal d'enfants a proposé plusieurs projets :

- Organisation d'un marché, si possible pour la Toussaint, avec des agriculteurs, artisans, etc.
- Création d'une tyrolienne dans le jardin public
- Création d'un potager collectif : trois bacs seront mis en place derrière la mairie.
- Travaux dans les bâtiments de l'école

Jumelage

Pascale PIECHON expose le compte rendu de la visite à Freiamt des 18 et 19 juin 2016 :

« Nous sommes, comme convenu avec Madame le Maire de Freiamt, partis samedi 18 juin rencontrer une partie de l'équipe municipale. Après avoir reçu un accueil chaleureux et avoir partagé un déjeuner convivial, nous sommes allés faire un tour du village qui n'est autre que le regroupement de 5 anciens villages (quatre se sont regroupés au moyen-âge après s'être affranchis des seigneurs, d'où le nom de « Freiamt : administration libre » et le cinquième à sa demande dans les années soixante-dix), puis nous sommes allés dans la forêt et sur les hauteurs voir plusieurs éoliennes, 2 anciennes de 25 m de haut de 1998, date à laquelle ils ont entrepris les premières démarches et une de 2011 de 133 m de haut, dont l'hélice a un diamètre de 98 m et des pales de 49 m de long. Nous sommes rentrés à l'intérieur et avons pu avoir une explication sur son fonctionnement, sur l'origine des éoliennes à Freiamt et le déroulement de la réalisation de chacune. Elles se trouvent sur des terrains communaux qui sont loués aux personnes du village qui ont accepté d'investir dans ce projet, elles ont été réalisées à la suite du refus de la création d'une centrale nucléaire par les gens de cette région. Ces réalisations permettent aux habitants de se fournir en électricité et comme elles produisent plus que ce dont ils ont besoin (150%), elles leur rapportent en plus de l'argent. Nous avons été surpris par le nombre de panneaux photovoltaïques sur les toits des maisons et par la superficie qu'ils occupent. Certains agriculteurs font aussi de la méthanisation pas pour le gaz mais pour produire de l'électricité qui sert entre autre à chauffer l'eau de la piscine municipale. Là encore, ils produisent plus qu'ils ne consomment et choisissent eux même la société à laquelle ils souhaitent revendre leur électricité. Ce village arrive à produire l'énergie dont il a besoin sans avoir recours à un fournisseur. Mais il faut savoir que le mode de revente de l'énergie produite par les éoliennes n'est pas identique chez nous, il est plus difficile de revendre l'énergie en France. Il faut noter aussi l'investissement personnel des habitants qui ont eu la volonté de financer ce projet d'éoliennes sans aucune aide.

Nous sommes ensuite allés à la mairie où nous avons retrouvé d'autres élus pour discuter du projet de jumelage. Les membres du conseil et Madame le Maire souhaitaient savoir ce que nous attendions d'eux.

Attentes de Rontalon :



Nous souhaiterions, qu'ils nous apportent leur expérience, leur aide, leur soutien dans le domaine du développement durable et des énergies vertes. Dans le cadre de l'intercommunalité un projet TEPOS (Territoire à Energie Positive) à l'horizon 2020 avec subvention Européenne va être à l'étude sous l'impulsion de la région.

Ils sont très intéressés et demande si on a besoin de partenaires européens pour ce projet. Ils proposent de nous aider à informer, sensibiliser les gens. Ils acceptent de présenter leur expérience et de raconter le cheminement de leur projet. Ils souhaitent rassurer les personnes réticentes.

Ils pourraient aussi nous aider en matière de tourisme car leur région attire beaucoup de monde d'une part grâce à la proximité de Fribourg qui est réputée pour ses réalisations avant-gardistes en matière d'environnement et d'écologie mais aussi grâce à l'Europa parc et au parc naturel de la forêt noire avec qui ils ont un partenariat.

Ils apportent des aides financières aux hôteliers à condition qu'ils rénovent leurs hôtels par exemple. Ils proposent un accompagnement financier mais à condition que les gens prennent en mains les projets.

Le lendemain matin nous nous sommes retrouvés pour aller découvrir dans la forêt une tour panoramique, elle aussi réalisée avec des fonds privés, cette dernière ne rapporte directement rien mais est un plus pour le tourisme local qui est une des principales ressources de Freiamt.

Nous sommes ensuite allés à l'office du tourisme pour avoir à nouveau une discussion afin de connaître cette fois-ci leurs attentes et savoir s'ils étaient toujours intéressés par notre démarche.

Attentes de Freiamt :

Ils souhaiteraient découvrir nos différences au niveau politique, voir quels en sont les plus et les moins et apprendre ainsi les uns des autres. Ce serait un plus pour eux de connaître le système français, pour voir s'il y a des choses qu'ils pourraient appliquer ou pas.

Il y a beaucoup de similitudes entre nos 2 villages, écoles, agriculture mais si notre population ne cesse d'augmenter la leur diminue et vieillit. Ils ont moins d'enfants et le système scolaire complique un peu la vie des parents qui travaillent l'après-midi, l'enseignement obligatoire ne se faisant que le matin. Certains enfants apprennent le français à l'école, ce qui facilitera les échanges avec les enfants de Rontalon.

Le thème qui les intéresse beaucoup est la vente directe car ils se rendent compte que ça marche chez nous mieux que chez eux. La réglementation est la même pour toute l'Europe mais visiblement les choses se passent autrement dans nos pays. Ils ne font pas de transformation sur place. Ils se rendent compte que les allemands sont plus intéressés par leurs voitures que par ce qu'ils mangent. Les agriculteurs essaient mais les gens préfèrent acheter moins cher en supermarché. Le fonctionnement d'Unifermes ou d'un dimanche à la campagne les intéresse, les AMAP aussi. Ils ont un marché tous les vendredis où les agriculteurs vendent leur production. Beaucoup d'élevage, vaches laitières, vaches et bœufs à viande, ils produisent quelques légumes pour les vendre au marché mais très peu.

Ils ont créé des ateliers durant lesquels les gens s'interrogent sur ce que sera Freiamt dans 10 ans et réfléchissent à des solutions pour s'adapter et évoluer.

Ils ont les mêmes problèmes financiers que nous, ils ont des aides du fond européen mais aussi d'investisseurs privés.

Ils souhaiteraient savoir comment amener la population à changer ces centres d'intérêt.

Ils veulent apprendre de nous et nous aider à apprendre d'eux mais il faut pour cela comme ils disent que les gens soient prêts à changer.

Ils rediscutent de ce projet de jumelage lors du conseil municipal qui aura lieu dans 2 semaines, un article sur notre rencontre paraîtra dans leur journal local et ils vont voir comment on peut organiser une nouvelle rencontre cette fois à Rontalon.

Nous leur avons dit que nous en parlerions aussi lors du conseil municipal du 27 juin, que nous souhaitons créer une association pour nous aider à porter ce projet et qu'après discussion avec tous les élus s'ils sont d'accord, nous ferions nous aussi paraître un article dans le journal.

Bertrand BURCKLE est d'accord pour être président de cette association.

Si leur conseil et le nôtre valide ce projet de jumelage, nous envisageons de les recevoir en



octobre ou novembre prochain. Cette nouvelle rencontre sera l'occasion de leur présenter les membres de l'association, de discuter à nouveau de leurs attentes, des nôtres et de leur faire découvrir notre village, notre intercommunalité, les points de vente directe, des ateliers de transformation et plein d'autres choses qu'il nous reste à déterminer. La commission jumelage devra travailler sur ce programme, son chiffrage et son financement.

La fête de la bière que Bertrand organisera en octobre 2017 si le jumelage se fait pourrait être pour eux comme pour nous l'occasion de faire une conférence sur leur expérience en matière d'énergie, de créer du lien intergénérationnel et de lancer officiellement le jumelage avec la signature d'une charte. La fête de la bière, n'est pas la base de ce jumelage mais le prétexte pour un moment de convivialité à l'occasion de la signature d'un document officiel, dans le but d'échanger sur les thèmes cités ci-dessus qui liera nos communes et les personnes qui auront choisi de s'investir dans cette entreprise.

Christian insiste sur le fait qu'il est essentiel que nous ayons le soutien de la population pour réaliser ce projet afin de trouver des membres pour un futur comité de jumelage. »

Une enquête sera réalisée auprès des Rontalonnais.

Christèle CROZIER – Communication

Christèle CROZIER expose le bilan de la navette du réseau de médiathèques en Pays Mornantais. Cette navette fonctionne bien. Un récolement du fonds commun va être réalisé début juillet. En outre, un questionnaire destiné à évaluer la connaissance des adhérents des bibliothèques du territoire quant au fonctionnement du réseau (à disposition dans les médiathèques de la COPAMO et également en ligne sur le site « Réseau des bibliothèques du Pays Mornantais »), doit être rempli d'ici la fin du mois de juillet.

La médiathèque de Rontalon va mettre en place un service de portage de livres à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer : « la médiathèque vient à vous ».

Un devis a été réalisé pour la réalisation de 100 brochures à destination des enfants de l'école reprenant les dessins de Monsieur Gérard HODOUL.

Sylvianne MARDUEL – commission fleurissement

Le fleurissement de la Chapelle est terminé.

Le nombre d'inscriptions au concours des maisons et jardins fleuris est encore faible.

Valérie SALIGNAT – Commission voirie

Les travaux chemin des Garennes sont terminés.

Des travaux de nettoyage et de curage des fossés vont devoir être faits suite aux orages du 24 juin.

Jean-Yves BOUCHUT – Commission bâtiment

Les travaux de régulation de chauffage, d'isolation de l'école et de rénovation de la salle d'évolution vont être réalisés cet été.

L'entreprise qui travaille sur le diagnostic de l'église viendra faire une présentation.

Eric CARRA – Commission agriculture

Eric CARRA a fait le tour des exploitations agricoles afin de constater les dégâts suite à l'orage de grêle du 24 juin 2016.

La mairie va recenser par écrit les dommages subis par les particuliers et les professionnels afin d'appuyer sa demande de reconnaissance en catastrophe naturelle auprès de la Préfecture.

Michel JOYAUX – Plan Communal de Sauvegarde

Michel JOYAUX rappelle que le Plan Communal de Sauvegarde est en cours de mise à jour. Il présente l'organigramme de la cellule opérationnelle qui devrait être mise en place en cas d'événement grave ou d'incident majeur qui surviendrait sur la commune.

Michel JOYAUX – développement durable

Une réunion s'est tenue sur la thématique « Centrale villageoise en pays Mornantais ». 20 à 30 toitures de



60 m² sont recherchées pour l'installation de panneaux solaires. Une présentation pourrait être organisée en association avec d'autres communes.

Intercommunalité

La Commission Culture organise des rencontres inter-chorales sur le territoire.

Une séance de cinéma en plein air se tiendra à Soucieu-en-Jarrest le 1^{er} juillet 2016.

Une convention de mise à disposition des locaux de l'espace Jean Carmet va être conclue avec l'association Co-working pour la création d'un espace de télé travail.

Dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), le cabinet Argos a fait un premier bilan et relevé les préoccupations des élus du territoire.

Le Bureau de la Communauté de Communes travaille à la recherche d'économies qui s'élèvent à 1 350 000 € d'ici 2020. Plusieurs pistes ont été envisagées, comme la privatisation d'une crèche, la cessation de l'activité du gîte des arches, la fermeture du centre de loisirs de Rontalon. L'avenir de ces pistes sera discuté le 5 juillet.

Question diverses

Projet d'installation d'une boulangerie

A ce jour, deux porteurs de projets s'étaient manifestés pour l'installation de boulangerie dans le village. Toutefois, aucun des deux n'a donné de suite : la nécessité de procéder à des investissements d'achat de matériel professionnel semble rendre le point d'équilibre difficile à trouver. Le local commercial est toujours proposé à la location.

Les questions diverses étant épuisées, la séance est levée à 23h00.